

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

conformément à la directive 2001/58/CE modifiée

FDS n° : F-60026

**Encre à colorant à base d'eau -  
Magenta**

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit** **Encre à colorant à base d'eau** pour iEngine 1000  
**N° de pièce** A0005576  
**Couleur** Magenta

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Imprimante à jet d' encre

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** Xerox  
Wezembeekstraat, 5  
B1930 Zaventem  
Belgium

**Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec**

**Personne à contacter** Manager, environnement, santé,  
sécurité et durabilité  
**Téléphone** +32 (2) 713 14 52 (Français)  
+32 (2) 713 14 53 (Nederlands)  
**Télécopieur** -  
**Adresse de courriel** ehs-europe@xerox.com

**Pour le document le plus récent** <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Sans objet

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Symbole(s)** Aucun requis  
**Mot indicateur** Aucun  
**Mentions de danger** Aucun requis  
**Conseils de prudence** Aucun requis

**2.3 Autres dangers**

FDS n° : F-60026

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	No. CAS	No. CE	Classification SGH	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Solvant	40-50	Propriétaire	Inscrit(e)	--	--	--
Colorant magenta	20-40	Propriétaire	Inscrit(e)	--	--	--
Eau	10-20	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
1,2-Hexanediol	<5	6920-22-5	230-029-6	Eye Irrit. 2	H319	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.05	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400	--

**Texte intégral des énoncés H; voir la section 16**

#### Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

### 4. PREMIERS SOINS

#### 4.1 Description des mesures pour les premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau chaude et au savon
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, appeler un médecin
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin s'il y a lieu

#### 4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

##### Toxicité aiguë

<b>Yeux</b>	Un contact avec les yeux peut causer une irritation
<b>Peau</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
<b>Inhalation</b>	Aucun effet connu
<b>Ingestion</b>	Aucun effet connu

##### Effets chroniques

**Toxicité chronique** Aucun renseignement disponible

##### Symptômes principaux

Peut irriter les yeux et la peau  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

#### 4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

FDS n° : F-60026

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

**Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Aucun renseignement disponible

Aucun en particulier

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

#### Autres informations

**Point d'éclair** Non déterminé

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux

#### 6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer dans les drains

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Aucun renseignement disponible

### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

FDS n° : F-60026

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, S'assurer une ventilation adéquate,  
Prevent the formation of vapours, mist and aerosols

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants

### 7.3 Types d'utilisation particuliers

Imprimante à jet d'encre

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

### Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux** S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité avec protections latérales  
**Protection des mains** Aucun dans des conditions normales d'utilisation.  
**Protection de la peau et du corps** Aucun dans des conditions normales d'utilisation  
**Protection respiratoire** Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b> <b>État physique</b> <b>pH</b>	Opaque Liquide Non déterminé	<b>Odeur</b> <b>Couleur</b>	Faible Magenta
<b>Point d'éclair</b>	Non déterminé		
<b>Point/intervalle d'ébullition</b> <b>Point de ramollissement</b>	Non déterminé Non applicable		
<b>Taux d'évaporation</b> <b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		

FDS n° : F-60026

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé
<b>Viscosité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Aucun

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

### 10.4 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

### 10.5 Matières incompatibles

Aucun renseignement disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun en utilisation appropriée

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

<i>Renseignements sur le produit</i>	Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit.
<b>DL50 par voie orale</b>	Non déterminé
<b>DL50 par voie cutanée</b>	Non déterminé

FDS n° : F-60026

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg ( Rat )		

### Toxicité chronique

**Cancérogénicité** Inclassable comme cancérogène pour l'humain

### Autres effets toxiques

**Sensibilisation** Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

**Effets sur les organes cibles** Aucun renseignement disponible

**Risque d'aspiration** Aucun renseignement disponible

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

### 12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Considérations relatives à l'élimination

**Méthode d'élimination des déchets** Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

FDS n° : F-60026

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

**Emballage contaminé**

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

No d'élimination des déchets CED 08 03 13

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 No ONU/ID**

Non réglementé

**14.2 Nom officiel d'expédition**

Non réglementé

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non classé

**14.4 Groupe d'emballage**

Non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

**14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs**

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

**14.7 Transport en vrac en vertu de MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Selon le règlement (CE) no 1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

FDS n° : F-60026

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

**Note de révision** Adresse pour certaines régions mise à jour

**Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques

**Conseils supplémentaires**

**Aucun pays ne les limites d'exposition spécifiques ont été identifiés**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.